

Chapitre 14

LOI DE 2015-2016 SUR LA RADIATION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF

(Sanctionnée le 8 novembre 2016)

Sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, la commissaire du Nunavut édicte :

Radiation d'éléments d'actif

1. Sont radiés les éléments d'actif du gouvernement du Nunavut inscrits à la partie 1 de l'annexe.

Radiation d'éléments d'actif

2. Sont radiés les éléments d'actif du gouvernement du Nunavut inscrits à la partie 2 de l'annexe.

Dépréciation d'éléments d'actifs

3. Sont dépréciés les éléments d'actif de la Société d'habitation du Nunavut inscrits à la partie 3 de l'annexe.

Radiation d'éléments d'actif

4. Sont radiés les éléments d'actif de la Société d'énergie Qulliq inscrits à la partie 4 de l'annexe.

Radiation d'éléments d'actif

5. Sont radiés les éléments d'actif de la Société d'énergie Qulliq inscrits à la partie 5 de l'annexe.

Radiation d'éléments d'actif

6. Sont radiés les éléments d'actif de la Société d'énergie Qulliq inscrits à la partie 6 de l'annexe.

ANNEXE

PARTIE 1

(*article 1*)

ÉLÉMENTS D'ACTIF RADIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. Bâtiment de l'École Peter Pitseolak	14 680 209,00 \$
TOTAL :	<u>14 680 209,00 \$</u>

PARTIE 2

(*article 2*)

ÉLÉMENTS D'ACTIF RADIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. Perte d'inventaire de produits pétroliers due à la contraction du carburant	175 720,17 \$
TOTAL :	<u>175 720,17 \$</u>

PARTIE 3

(*article 3*)

ÉLÉMENTS D'ACTIF DÉPRÉCIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. 5 logements	408 240,08 \$
TOTAL :	<u>408 240,08 \$</u>

PARTIE 4

(*article 4*)

ÉLÉMENTS D'ACTIF RADIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. Immobilisations dont les valeurs sont supérieures à 20 000 \$	617 687,70 \$
TOTAL :	<u>617 687,70 \$</u>

PARTIE 5

(article 5)

ÉLÉMENTS D'ACTIF RADIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. Centrale électrique de Pangnirtung	1 289 672,55 \$
TOTAL :	<u>1 289 672,55 \$</u>

PARTIE 6

(article 6)

ÉLÉMENTS D'ACTIF RADIÉS

<u>NATURE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF</u>	<u>MONTANT</u>
1. Coûts du projet hydroélectrique d'Iqaluit	10 040 743,44 \$
TOTAL :	<u>10 040 743,44 \$</u>